

PSYCHOTRAUMATISMES ET PROFESSIONNELS DE JUSTICE

Comprendre, se protéger et agir

Les professionnels de justice (magistrats, avocats, greffiers, etc.), sont souvent confrontés à des situations potentiellement traumatiques dans l'exercice de leurs fonctions. Ces situations peuvent inclure des témoignages de violence, d'abus, de négligence, et d'autres formes de traumatismes, qui peuvent avoir un impact significatif sur les professionnels impliqués.

Il existe ainsi deux types de risques pour les professionnels de justice : le traumatisme direct et le traumatisme vicariant. Les professionnels exposés à des récits de traumatismes peuvent développer ce que l'on appelle un «trauma vicariant», caractérisé par des réactions similaires à celles des victimes directes de traumatismes. Ils peuvent aussi être exposés à un risque de trauma « direct », par exemple lorsqu'ils interviennent sur des scènes de crimes ou qu'ils sont, de manière générale, directement confrontés à des situations traumatiques.

Rédaction

- Cette fiche a été rédigée par Jeanne Blanquart, journaliste au Cn2r et relue par Pr Thierry Baubet, co-responsable scientifique du Cn2r
- Avec le soutien de :
 - **Laurence Begon-Bordreuil**
Magistrate et conseillère juridique pour la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV)
 - **Carole Damiani**
Psychologue, directrice de l'association Paris Aide aux Victimes et secrétaire générale de l'ALFEST
 - **Pr Adelaïde Blavier**
Responsable de l'unité de psychotraumatisme et psychologie légale à l'Université de Liège
 - **Pr Pascale Brillon**
Professeure à l'Université du Québec de Montréal, Laboratoire Trauma et Résilience
 - **Marine Dupont et Melody Fournier**
Psychologues et chargées de mission formation et bonne pratique au Cn2r

➤ Sommaire

- [Comprendre le trauma vicariant](#)
- [Le trouble de stress post-traumatique](#)
- [Se protéger et savoir réagir](#)
- [Interviewer une personne traumatisée : la checklist](#)
- [Pour aller plus loin : ressources](#)
- [Sources](#)

➤ Comprendre le trauma vicariant

Qu'est-ce qu'un trauma vicariant ?

Le traumatisme vicariant est une réaction que peuvent éprouver les professionnels qui travaillent régulièrement avec des individus ayant vécu des traumatismes directs. D'après le Larousse, « vicariant » signifie « qui remplace quelque chose d'autre » et vient du latin « vicarius », qui veut dire « remplaçant ». On parle de trauma vicariant lorsque les professionnels entendent des récits détaillés de traumatismes et s'identifient de manière empathique avec les expériences des personnes traumatisées, ce qui peut entraîner une détresse émotionnelle et des symptômes similaires à ceux des victimes directes.



Quels sont les symptômes ?

Les symptômes du trauma vicariant peuvent varier d'un individu à l'autre mais, comme pour le trouble de stress post-traumatique (TSPT), on retrouve souvent :

- **Des formes de reviviscences** : par exemple quand un professionnel cauchemarde régulièrement à propos du naufrage qu'a vécu l'une des victimes avec qui il est en contact, ou qu'il a l'impression de « revivre » l'agression sexuelle qu'on lui a racontée en audience, etc. ;
- De **l'hypervigilance** : il ou elle sursaute dès qu'une porte claque, n'arrive plus à dormir, ressasse constamment les événements qu'on lui a rapportés, etc. ;
- **De l'évitement** : le professionnel va éviter de passer par telle rue ou tel quartier où ont eu lieu des agressions sur lesquelles il a été mobilisé, de prendre le bateau depuis le procès d'un naufrage, etc.

Fatigue compassionnelle, burn-out, trauma des professionnels... Est-ce qu'il s'agit de la même chose ?

Effectivement, il y a une distinction à faire entre le trauma vicariant, le burn-out et la fatigue compassionnelle, car chaque concept a des implications spécifiques pour la santé mentale des professionnels de justice, et nécessite des réponses adaptées.

- ➔ On parle de **trauma vicariant** quand les professionnels sont exposés de manière répétée aux récits de traumatismes des autres et développent des réactions post-traumatiques similaires à celle des victimes directes. Cette exposition répétée peut entraîner des réactions intenses et des symptômes similaires à ceux du trouble de stress post-traumatique (TSPT) chez certains individus.
- ➔ Le **burn-out** est caractérisé par un épuisement émotionnel, une dépersonnalisation et une diminution de l'accomplissement personnel en raison d'un stress chronique lié au travail. Contrairement au trauma vicariant, le burn-out est souvent associé à des facteurs organisationnels et professionnels, tels que le manque de reconnaissance, le conflit de valeur, la perte de sens et le manque de soutien. Il peut survenir chez des personnes qui ne sont pas forcément amenées à entendre des récits traumatiques.
- ➔ La **fatigue compassionnelle**, également connue sous le nom de « fatigue de compassion », survient lorsque les professionnels sont exposés indirectement et régulièrement à des événements traumatiques et que cela entraîne une forme d'usure. Le professionnel devient alors hypersensible à la souffrance d'autrui, se sent incapable de venir en aide aux personnes face à lui et remet souvent en question sa vocation, le sens de son travail.

Il n'est pas nécessaire de savoir faire précisément la distinction entre les trois concepts, mais de **reconnaître les différentes réactions** afin de demander de l'aide en cas de besoin. Dans tous les cas, **seul un spécialiste de la santé mentale** (psychologue, psychiatre), formé au psychotrauma (tous ne le sont pas), peut poser un diagnostic. Il ou elle saura vous orienter en fonction de vos besoins.

	Trauma vicariant	Burn-out	Fatigue compassionnelle
Reviviscences (impressions de revivre l'événement et de le ressentir)	X		
Évitement (de certains endroits, certaines personnes, certains sujets de discussion...)	X		
Hypervigilance (ex : sursauts)	X		
Forte irritabilité	X	X	X
Cynisme		X	X
Symptômes physiques (maux de tête, douleurs musculaires, etc.)	X	X	X
Fatigue extrême		X	X
Diminution de l'empathie	X	X	X
Sentiment d'épuisement émotionnel		X	X
Perte d'intérêt pour son travail		X	X
Troubles du sommeil (insomnies...)	X	X	X
Perte de sens		X	X



Pr Carole Damiani, Psychologue, directrice de l'association Paris Aide aux Victimes et secrétaire générale de l'ALFEST

Je préfère parler de fatigue compassionnelle pour les professionnels de justice. Certes, ils peuvent être sujets à des cauchemars, comme les victimes directes de traumatisme, mais dans un cas on va parler de reviviscences sensorielles, tandis que dans l'autre, les professionnels qui ne font qu'entendre les récits vont se construire une image de l'événement, sans que les autres sens ne soient associés.



Si les professionnels de justice sont particulièrement sujets au trauma vicariant, ils peuvent **également souffrir de traumatisme direct**, et donc de trouble de stress post-traumatique. Voir plus loin : le trouble de stress post-traumatique.

Suis-je concerné par le trauma vicariant ?

À ce jour, il n'y a pas d'étude évaluant la prévalence du traumatisme vicariant ou de la fatigue compassionnelle chez les professionnels de justice et leurs collègues de terrain. Mais d'autres études, s'intéressant à des populations proches (travailleurs sociaux, travailleurs de la protection de l'enfance, thérapeutes spécialisés dans le trauma) ont montré des taux élevés de stress post-traumatique dit « secondaire ». **Entre 15,2% et 39% des personnes interrogées présentaient ainsi les symptômes principaux** du trouble de stress post-traumatique sans avoir vécu l'événement traumatique directement.



Laurence Begon-Bordreuil

Magistrate et conseillère juridique pour la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV)

Parmi les professionnels de justice, il y a un surmoi collectif très fort. Être magistrat, c'est être capable d'encaisser. La culture professionnelle rend la question taboue, même si cette culture évolue beaucoup. Jusqu'à présent, parler de sa vulnérabilité revenait à parler, forcément, de sa vulnérabilité individuelle, et pas systémique. Il y a toutefois un mouvement de réflexion sur la souffrance au travail.

Il existe des auto-questionnaires vous permettant d'évaluer votre niveau de fatigue compassionnelle ou de trauma vicariant :

- Le TUC, ou **Test d'Usure de Compassion**, permet d'évaluer en 40 questions votre risque de souffrir d'un burn-out (ou épuisement professionnel) ou de fatigue compassionnelle (ici nommée usure de compassion).
- Le ProQOL (en anglais **Professional Quality of Life**) est un autre test de 30 questions permettant, entre autres, de mesurer le risque d'épuisement professionnel (ou burn-out) et de traumatisme vicariant.

⚠ Seul un **médecin ou un psychologue formé au psychotrauma peut établir un diagnostic**. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ou à demander conseil à un professionnel de santé mentale.

Quels sont les facteurs de risque ?



Il existe plusieurs facteurs rendant le professionnel de justice plus à risque de développer un trauma vicariant ou de la fatigue de compassion. Parmi ces facteurs, on trouve notamment :

- La présence de précédents traumas ;
- Les traits de personnalité : tendance à la honte, culpabilité, à se remettre en question ;
- Des attentes très fortes placées dans son travail ;
- L'accumulation de ces facteurs de risque.

On trouve également des **facteurs de risque** après l'exposition au récit traumatique, par exemple :

- Le manque de soutien social ;
- Une relation mal maîtrisée aux émotions
- Des attributions causales erronées ;
- L'absence ou le manque d'auto-soins...

Les **stratégies d'autosoins** sont importantes à mettre en place car un excès d'investissement émotionnel peut conduire à la fatigue de compassion. En d'autres termes, lorsque l'on se néglige et ne prend pas soin de soi, cela peut entraîner une détresse émotionnelle.



Dr Pascale Brillon

Professeure à l'Université du Québec de Montréal
Laboratoire Trauma et Résilience

*De plus en plus de recherches se penchent aussi sur le concept de « **blesure morale** » en tant que facteur de risque du trauma vicariant. Il s'agit des expériences vécues dans le cadre professionnel qui contredisent nos valeurs personnelles. Plus l'écart entre nos aspirations, ce qui donne un sens à notre travail, et la réalité observée au travail est important, plus cela crée une dissonance cognitive, augmentant ainsi le risque de trauma vicariant et de fatigue de compassion.*

➤ Le trouble de stress post-traumatique

Les professionnels de justice, s'ils vivent un événement traumatique directement et pas uniquement à travers le récit d'un autre, peuvent également développer ce qu'on appelle un trouble de stress post-traumatique.



Qu'est-ce que le trouble de stress post-traumatique (TSPT) ?

Le trouble de stress post-traumatique peut être diagnostiqué à partir d'un mois après la survenue d'un événement traumatique (dont on est victime soi-même ou témoin direct). On retrouve quatre grands types de symptômes qui doivent persister au moins un mois et occasionner une gêne :

- ➔ Des **symptômes d'évitement** : lorsqu'on évite de passer par telle rue, de faire telle activité, etc. En clair, on évite tout ce qui peut nous rappeler l'événement traumatisant. Cela peut aussi être éviter d'y penser ou d'en parler, ce qui rend d'autant plus difficile la prise en soin.
- ➔ Des **symptômes d'intrusion** : par exemple des reviviscences, malgré nous, on va « revivre » l'événement traumatisant et les émotions ressenties à ce moment-là. Ce sont des moments particulièrement violents qui peuvent paralyser la personne en proie à ces reviviscences. Elles peuvent prendre la forme de flashbacks, de cauchemars...
- ➔ De l'**hypervigilance** : on va sursauter au moindre bruit, être tout le temps sur le qui-vive, se retourner tout le temps dans la rue pour voir si personne ne nous suit, etc. On trouve aussi des troubles du sommeil, de l'irritabilité, des troubles de la concentration, des comportements impulsifs...
- ➔ Des **émotions ou idées négatives de soi** : on va ressentir de la colère, de la peur, de la culpabilité ou de la honte en lien avec l'événement, on va avoir l'impression de se sentir insensible ou déconnecté des autres, de son entourage. Cela peut aussi être une incapacité de se souvenir d'éléments importants de sa vie du ou des événements traumatiques (typiquement en raison d'une amnésie dissociative et non pas à cause d'autres facteurs comme un traumatisme crânien, ou la consommation d'alcool ou de drogues), ou une distorsion au niveau de la temporalité ou du souvenir de l'événement.

Quelles situations peuvent provoquer un trouble de stress post-traumatique ?

On parle beaucoup de psychotraumatismes, mais toutes les situations, aussi choquantes soient-elles, ne sont pas considérées comme traumatogènes et déclencheuses de stress post-traumatique. On estime qu'on peut déclencher un TSPT après avoir été confronté à la mort brutale, soudaine, inattendue ou quand son intégrité physique ou sexuelle (ou celle d'un proche) a été menacée, ex :

- Je suis substitut, on m'appelle sur une scène de crime et je suis confronté à des éléments choquants ;
- Je suis greffier, je suis confronté à des vidéos présentant un assassinat dans le cadre de mon travail ;
- Je suis avocat et confronté à du matériel pédopornographique dans la préparation de la défense de mon client, etc. (le visionnage d'images choquantes ne fait pas partie des événements traumatiques recensés par les classifications internationales *sauf dans le cadre professionnel*).

Un conseil : ne vous laissez pas surprendre. Il n'existe, à ce jour, pas de technique miracle pour éviter de développer un trouble de stress post-traumatique après avoir été exposé à un événement traumatique. Mais il est possible de travailler sur ses ressources et de jouer sur les facteurs de protection.



Avant de vous rendre sur une scène de crime par exemple, **renseignez-vous le plus possible** par téléphone sur ce que vous allez constater. Préparez-vous mentalement à être exposé à une scène choquante et préparez des ressources pour vous réancrer (voir plus bas). A votre retour du terrain, échanger entre pairs sur ce que vous avez vécu est utile, de même que recevoir le soutien de votre hiérarchie.

Pour en savoir + sur le trouble de stress post-traumatique > [site du Cn2r](#)

➤ Se protéger et savoir réagir

Comment se protéger ?

Avant même de ressentir les signes de fatigue compassionnelle ou de trauma vicariant, il existe des stratégies à mettre en place pour s'en protéger :

1. (Re)connaître les signes du trauma : L'une des premières choses à mettre en place pour se protéger du trauma vicariant et de la fatigue compassionnelle et d'en reconnaître les caractéristiques. Pour cela, il est indispensable de bien se connaître soi-même, la manière dont on réagit, dont on gère nos émotions, pour comprendre quand l'épuisement montre ses premiers signes. En clair, il faut prendre le temps, de temps à autre, de s'observer soi-même : comment ai-je géré les dernières affaires ? Qu'ai-je ressenti lors de la dernière audience et après celle-ci ? Est-ce que j'arrive à profiter de moments off sans ruminer sans cesse à propos de mon travail ?



2. Aménager son emploi du temps (dans la mesure du possible) : Dans l'idéal, on peut aménager son planning de manière à ne pas être à 100% sur les mêmes sujets traumatiques (ne pas traiter que des affaires viols, que des meurtres etc.) ou adapter son temps de travail (définir un nombre d'heures par jour dédié à l'écoute de récits traumatiques, prévoir des pauses et s'y tenir...).

3. Travailler en équipe : Le fait de pouvoir partager son expérience avec le reste de l'équipe n'est pas une perte de temps ! On peut prévoir des réunions d'équipe (mêmes courtes) pour débriefer et diminuer le sentiment de responsabilité individuelle.



4. Être conscient de « pourquoi on fait ce métier » : Les professionnels de justice choisissent souvent leur métier pour les valeurs qu'ils y placent et en attendent beaucoup (par exemple défendre les plus pauvres, réparer les injustices, contribuer au vivre-ensemble, etc.). Une fois les études terminées et les premiers pas faits dans la vie active, la réalité peut parfois s'avérer décevante et la tâche vertigineuse. C'est pourquoi il faut être bien conscient de pourquoi on fait ce métier et de ses propres limites pour éviter un sentiment d'impuissance qui va aggraver un état de fatigue compassionnelle.

5. S'autoriser à manifester ses émotions : Quand on reçoit un justiciable, ou qu'on l'entend durant une audience, on ne va pas pleurer avec lui, même si on ressent une émotion forte. Pourtant, il y a une obligation de manifester son écoute de façon active, tout en maintenant une certaine impartialité, ce qui majore les dégâts. Cette obligation crée une tension, car cela demande beaucoup d'énergie. C'est pour cela qu'il faut s'autoriser à manifester ses émotions en dehors des audiences et des audiences pour réduire la tension interne que ces situations suscitent.





Pr Adelaïde Blavier

Responsable de l'unité de psychotraumatisme et psychologie légale
à l'Université de Liège

Le professionnel doit être attentif aux temps off, notamment aux vacances, où il faut se déconnecter de ses mails, de son téléphone, de lectures ou de films en lien avec son travail, etc. Si on n'y arrive plus et qu'on culpabilise de pas réussir à profiter de ces moments off, des fêtes de familles, etc., alors il faut demander de l'aide.

Je me reconnais dans les réactions évoquées plus haut. Vers qui puis-je me tourner ?

- Certaines juridictions proposent des **permanences psychologiques** pour les professionnels de justice. Rapprochez-vous de votre cour d'appel pour en savoir plus sur ces dispositifs et sur comment contacter la permanence.
 - Il existe également des **mécanismes de supervision**, des entretiens collectifs guidés par des psychologues dans certaines cours d'appel, notamment dans le cadre de « grand procès ». Les cours d'appel peuvent prendre en charge financièrement ce genre de dispositif à la demande des magistrats.
 - Des consultations gratuites sont également possibles au sein des [centres régionaux du psychotraumatisme](#) (CRP) recensés sur le site du Cn2r (attention, il peut y avoir plusieurs mois d'attente), ainsi que dans les Centre Médico-Psychologiques (CMP) disponibles partout en France.
-  **À ce jour, il n'y a pas de thérapie spécifique recommandée pour le trauma vicariant.** Néanmoins, des thérapies semblables à celles recommandées pour le trouble de stress post-traumatique peuvent être proposées au cas par cas, en fonction des symptômes et des facteurs de stress sur lesquels il est possible d'agir.

➤ Échanger avec une personne traumatisée : la checklist

Mener un entretien, une audition, un échange avec une personne psychotraumatisée n'est pas toujours évident : on peut craindre de ne pas employer les bons termes, de raviver le traumatisme de la personne, ou de se laisser happer par la détresse de l'autre. Voici quelques conseils pour préparer ces moments d'échange :

Avant l'entretien / l'audience

➔ **S'entraîner à reconnaître les signes de dissociation**

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'est pas toujours facile de repérer une personne qui dissocie et donc qui n'est plus vraiment là pour poursuivre l'échange. De son côté, la personne va avoir l'impression d'être « en dehors » de l'instant, comme dans un film, ou bien en dehors de son corps, en mode pilote automatique. Du côté du professionnel de justice, il faudra prêter attention aux signes suivants (attention, tout le monde ne réagit pas de la même manière) :

Perte du contact visuel ; La personne se « fige » ; Langage robotique, phrases répétitives ; Tremblements/repli sur soi ; Respiration plus rapide, changement de température ; Long monologues, flot de conscience.

➔ **Réfléchir à des techniques d'auto-apaisement pour soi-même**

Pour rester dans une juste position et ne pas tomber dans l'excès de froideur / d'empathie, ni se mettre en danger vis-à-vis du risque de trauma vicariant / fatigue compassionnelle, il faut réfléchir en amont à ses propres ressources, à des techniques d'auto-apaisement à mettre en place entre deux rendez-vous, pendant un entretien ou en rentrant chez soi. Qu'est-ce qui vous fait du bien lorsque vous sentez l'émotion vous submerger ? Cela peut-être :

Renforcer ses ressources physiologique (par ex via des exercices de cohérence cardiaque) ; Déterminer une odeur que vous appréciez, une matière douce ou tout autre élément apaisant ; Mettre en place des rituels pour décompresser ; Être à l'écoute des autres ; Pratiquer des exercices de respiration...

➔ **Identifier les indices évocateurs de trauma pour la personne**

Réfléchissez en amont à tout ce qui pourrait constituer un indice évocateur du trauma pour la personne en face de vous et raviver le traumatisme. Dans le cas d'une agression, le nom de l'agresseur en fait généralement partie. S'il est impossible de ne pas les prononcer, il faut avoir conscience de leur effet possible, et essayer dans la mesure du possible de ne pas les répéter de nombreuses fois dans un temps court.

Nom de l'agresseur ; Lieu de l'agression ; Détails crus (notamment pour les agressions sexuelles), etc.

Pendant l'entretien / audience

→ **Sécuriser la personne psychotraumatisée**

Il faut l'informer le plus possible sur le cadre de l'entretien et ses limites. Expliquer le déroulé de l'entretien permet de sécuriser la personne et de limiter les risques de dissociation.

Décliner son identité et sa fonction ; Expliquer la fonction des autres personnes présentes éventuellement (preneur de son, JRI, stagiaire...); Expliquer le contexte de l'interview ; Dire combien de temps l'interview va durer ; Préciser quand le reportage sera publié, sur quelle plateforme, etc.

→ **S'autoriser à laisser des pauses**

Des « blancs » dans la discussion, là encore pour permettre un sentiment de sécurité. Les silences sont parfois nécessaires pour permettre à la personne d'exprimer l'entièreté de son récit.

Laisser des silences ; Ne pas presser le récit.

→ **Tolérer la détresse de l'autre**

C'est parfois plus facile à dire qu'à faire, mais apprendre à tolérer la détresse et les larmes de la personne interrogée permet d'éviter deux écueils : une trop grande froideur pour éviter de laisser happer par l'autre, ou au contraire une trop grande proximité où l'on va pleurer avec la personne .

Accepter que la personne pleure ou exprime sa détresse ; La reconnaître dans son vécu, lui dire qu'on a entendu sa souffrance ; La sécuriser.

→ **Prévoir du temps**

L'entretien sera peut-être entrecoupé de longs silences, de pleurs, de récits détaillés... Tout cela dure parfois longtemps. Pour ne pas se sentir pressé par le temps (et répercuter ce sentiment sur la personne psychotraumatisée), prévoir une marge de temps dans votre agenda.

Prévoir de la marge dans son emploi du temps ; Se préparer au fait que l'entretien va peut-être durer plus longtemps que prévu (eau, ressources, etc.); Rassurer la personne sur le fait qu'elle peut prendre son temps ; Prévoir un temps pour se ressourcer soi-même après.



Si la personne dissocie, mettre en place des techniques de désamorçage. Il s'agit de la ramener dans le présent en faisant appel à l'un de ses sens. On peut par exemple proposer à la personne de :

- Sortir prendre l'air et marcher ;
- Appeler quelqu'un ;
- Nommer 10 choses dans la pièce ;
- Passer de l'eau froide sur son visage, etc.

➤ Pour aller plus loin



[Entretenir ma vitalité d'aidant, guide pour prévenir la fatigue de compassion et la détresse professionnelle](#), Dr Pascale Brillon

Dans ce livre à destination des psychologues, mais aussi des travailleurs sociaux, médecins, travailleurs humanitaires et autres métiers de « première ligne » auprès de personnes traumatisées, la Dre Pascale Brillon propose des stratégies de prévention du trauma vicariant et de la fatigue de compassion très utiles et accessibles.

[Guide sur le traumatisme vicariant : solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence](#), Jan I. Richardson

Ce guide rédigé par la canadienne Jan I. Richardson est une ressource très complète concernant le traumatisme vicariant. L'auteure a retenu des multiples entretiens qu'elle a menés de nombreux conseils à propos des facteurs contribuant au traumatisme vicariant, des stratégies d'auto-soins ou encore des solutions organisationnelles à mettre en place. Une référence !



➤ Sources

Kedia, M., & Sabouraud-Séguin, A. (2020). Aide-mémoire - *Psychotraumatologie* - 3e éd. : en 51 notions. Dunod.

Brillon, P. (2021). *Entretenir ma vitalité d'aidant : Guide pour prévenir la fatigue de compassion et la détresse professionnelle*.

Bazex, H. (2011). Le stress des magistrats : quelle analyse ? Quel accompagnement ? *Les Cahiers de la Justice*, N° 3(3), 169 181. <https://doi.org/10.3917/cdlj.1103.0169>

Figley, C. R. (1995). Compassion fatigue as secondary traumatic stress disorder: An overview. In C. R. Figley (Ed.), *Compassion fatigue: Coping with secondary traumatic stress disorder in those who treat the traumatized* (pp. 1–20). Brunner/Mazel.

Richardson, J. I., & Sudermann, M. (2001). *Guide sur le traumatisme vicariant : solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence*.

What is Vicarious Trauma ? The Vicarious Trauma Toolkit OVC. (s. d.). Office For Victims Of Crime. <https://ovc.ojp.gov/program/vtt/what-is-vicarious-trauma>

Pearlman, L. A., & Mac Ian, P. S. (1995). *Vicarious traumatization : An empirical study of the effects of trauma work on trauma therapists*. *Professional Psychology : Research And Practice*, 26(6), 558 565. <https://doi.org/10.1037/0735-7028.26.6.558>

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.). <https://doi.org/10.1176/appi.books.9780890425596>